

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	Mme Sophie CARRÉ
Mme Agnès LAVEST	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)

Absents :

Mme Monique ROUGIER
Mme Marie-France BARRIER
M. Julien THELLIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 DU BUDGET ANNEXE
DU POLE COMMERCIAL**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 DU BUDGET ANNEXE DU POLE COMMERCIAL

Le Conseil de la Communauté réuni sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe « pôle commercial » de l'exercice 2018.

- CONSIDERANT que la section d'investissement présente un déficit cumulé de 826.32 €

- CONSTATANT que le compte administratif présente un déficit cumulé de fonctionnement cumulé de 30 533.96 €.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AVOIX CONTRE
.....ABSTENTION
..... 33 VOIX POUR

à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1^{er} avril 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018

	Francs	Euro
POUR MEMOIRE		
- Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		11 146.81
- Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
- Plus-values de cession des éléments d'actif		
- Virement à la section d'investissement		
RESULTAT DE L'EXERCICE :	EXCEDENT	
	DEFICIT	19 387.15
A – EXCEDENT AU 31.12.2018		0,00
* Affectation obligatoire :		0,00
- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)		0,00
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (1068)		
* Solde disponible affecté comme suit :		
- Affectation complémentaire en réserve (compte 10682)		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (002)		
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		
DEFICIT RESIDUEL A REPORTER		30 533.96
B – DEFICIT AU 31.12.2018		
- Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
- Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
- Déficit résiduel à reporter		
- Excédent disponible (voir A, solde disponible)		
C – le cas échéant : affectation de l'excédent antérieur reporté		

Fait à LEZOUX, le 28/03/2019

Le Président

Délibéré par le Conseil Communautaire

A LEZOUX, le 28/03/2019

Nombre de membres en exercice : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 33 Nombre de suffrage exprimés : 33 Votes : - Contre : - Abstention : - Pour : 33	Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le Et de la publication le A Lezoux, le Le Président
--	--